

Ainsi, au retour du travail, on ne les laissera pas en repos dans une écurie humide, dans un courant d'air froid, encore moins de leur donner à boire. On essuiera leur sueur avec un bouchon de paille.

La profession agricole.—Dès que les cultivateurs ou général auront une plus haute idée de l'importance de la profession qu'ils exercent comme cultivateurs, il se fera des grands progrès au point de vue des améliorations agricoles. Tant que le cultivateur ne sera pas orgueilleux de son état et qu'il n'éprouvera pas une véritable satisfaction à exécuter tous les travaux de la culture, il ne pourra jamais ressentir l'intérêt qu'il doit apporter à cet art pour en retirer un plus grand profit. Si l'on s'imagine que cultiver la terre est un état dégradant qui ne convient qu'aux hommes sans éducation, ou ne pourra jamais éprouver du plaisir à exceller comme cultivateur ou à connaître à fond nos propres affaires. C'est assurément là une erreur partagée même par de prétendus hommes instruits qui n'ont que du dédain pour l'agriculture. Sachons-le, l'état du cultivateur est aussi honorable qu'aucun autre et même plus utile au genre humain. C'est pourquoi tous les cultivateurs devraient s'y attacher et se rendre capables d'améliorer leur culture afin de la rendre de plus en plus prospère et payante.

RECETTES

Manière de faire du locre bleu pour peindre les murs.

Prenez une livre de vitriol bleu et faites-le réduire en poudre comme du mortier; procurez-vous deux pintes de chaux et un quart de livre de colle-forte. Faites bouillir le tout dans une pinte d'eau jusqu'à dissolution complète; mettez le vitriol en poudre dans un seau de bois, et lorsque l'eau de la colle est froide, videz-la sur le vitriol en brassant et mélangeant bien le tout. Lorsque le vitriol sera dissout dans l'eau de chaux, brassez par degrés les deux pintes de chaux. Essayez ensuite la couleur en y trompant un morceau de papier blanc, et lorsque elle sera sèche vous verrez si elle est aussi bleue que vous le désirez. Si elle était trop pâle, ajoutez un peu plus de vitriol en poudre.

Sueur des pieds.

C'est réellement une infirmité fort incommode que celle de suer des pieds, et cependant il est dangereux d'employer des moyens capables de la supprimer tout d'un coup, tels par exemple que des bains d'eau froide, rendus encore plus actifs au moyen de l'addition de substances astringentes.

Voici un remède fort simple et qui n'offre aucun danger: vos pieds étant en moiteur au sortir du lit, essayez-les avec un linge sec, puis frottez-les avec un autre linge légèrement imbibé d'eau-de-vie.



SOUMISSIONS.

DES soumissions adressées au soussigné, et portant la suscription "Soumission pour le Phare de la Grande Rivière," seront reçues à Ottawa, jusqu'au 1er jour de Décembre prochain, pour la construction d'une tour de phare, en charpente, à l'embouchure de la Grande Rivière, dans le comté de Gaspé. P. Q.

On pourra voir les plans et devis et obtenir des formules de soumission, en s'adressant à ce Département, Ottawa, à l'agence de ce Département à Québec, et aux bureaux de poste de Gaspé et de la Grande Rivière.

WM. SMITH,

Sous-ministre de la marine et des pêcheries.

Département de la marine et des pêcheries,

Ottawa, 3 Novembre 1883.

22 Novembre 1883.



CANAUX DU SAINT LAURENT.

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

L'ADJUDICATION des travaux à l'entrée supérieure du canal Cornwall, et de ceux à l'entrée supérieure du canal du Rapido Plat, qui devait avoir lieu le 13me jour de novembre prochain, est inévitablement remise aux dates ci-dessous: Les soumissions seront reçues jusqu'à mardi, le quatrième jour de décembre prochain.

Les plans, devis, etc., pourront être examinés aux endroits déjà mentionnés dès et après mardi le vingtième jour de Novembre.

Pour les travaux à la tête du canal des Galops, les soumissions seront reçues jusqu'à mardi le dix-huitième jour de Décembre. Les plans et devis, etc., pourront être examinés aux endroits déjà mentionnés dès et après Mardi le quatrième jour de décembre.

Par ordre,

A. P. BRADLEY,
Secrétaire.

Département des Chemins de fer et Canaux, }
Ottawa, 20 octobre 1883.

8 novembre 1883.



AVIS AUX ENTREPRENEURS.

On recevra à ce Bureau, jusqu'à VENDREDI le 30me jour Novembre prochain, inclusivement, des soumissions cachetées, adressées au soussigné, et portant pour suscription "Soumission pour travaux à la Rivière du Loup," pour la construction d'une extension au quai de la Rivière du Loup (en bas), comté de Temiscouata, Québec, d'après le plan et le devis que l'on pourra voir le et après LUNDI, le cinq Novembre prochain, en s'adressant à M. A. R. McDonald, Surintendant du Chemin de Fer Intercolonial à la Rivière du Loup, et à J. E. Boyd, Ecr., Ingénieur en chef des travaux du Havre, Québec, de qui l'on pourra se procurer des formules de soumission.

Les soumissionnaires sont avertis que l'on ne prendra leurs soumissions en considération qu'en autant qu'elles seront faites sur les formules imprimées fournies par le Ministère, et qu'elles seront signées par les soumissionnaires eux-mêmes.

On devra envoyer avec la soumission un chèque de Banque accepté, fait payable à l'honorable Ministre des Travaux Publics, pour une somme égale à cinq pour cent du montant de la soumission. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat sur demande de ce faire, ou s'il ne le remplit pas intégralement. Si la soumission n'est pas acceptée, le chèque sera remis au soumissionnaire.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Par ordre,

F. H. ENNIS,
Secrétaire.

Ministère des travaux publics,

Ottawa, 26 octobre 1883.

8 novembre 1883.

Apprenti demandé.

Un jeune homme actif et désireux d'apprendre la typographie, trouvera de l'emploi à l'atelier typographique de la Gazette des Campagnes. Pour conditions, s'adresser à FIRMIN H. PROULX, Ste-Anne de la Pocatière.